



**Procès-verbal de la séance commune du Conseil communal et
du Conseil de l'Action sociale du 28 juin 2016 à 19 heures 45'**

1. Rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune conformément à l'article 26§5 de la Loi Organique des Centres Publics d'Action Sociale

Le Conseil commun prend acte